

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.





On se rappelle les négociations qui ont eu lieu entre l'empereur de Russie et la cour de Rome, par suite de la déplorable persécution des sectes basiliennes.

Le cardinal Ferretti vient de créer à Rome un corps de sergents de ville en uniforme.

Les journaux anglais contiennent de très-longues détails sur le sauvetage de l'immense bateau à vapeur en fer Great Britain, qui était demeuré échoué sur les côtes d'Irlande.

DEUX NAGEUSES.—Deux femmes, deux anglaises, ont dernièrement donné une preuve de courage et d'intériorité peu commune à leur sexe.

ASCENSION A BAGDAD.—Un aéronaute français, M. Rosset, commanda par ses nombreux voyages, a fait à Bagdad, au mois de juillet dernier, une ascension des plus curieuses.

Le brevet royal qui donne à la senora Lola onts le titre de comtesse de Landsfeld, est daté du 14 août et contresigné par les ministres Laurier et Gesele.

—On lit dans l'Observer du 5 septembre: Les efforts de M. Spooner et d'autres personnes qui, dans la dernière session du parlement, ont tenté d'introduire un bill pour la suppression de la prostitution, paraissent devoir être couronnés de succès.

corps serait inhumé en dehors des limites du cimetière ordinaire. En un mot, il serait traité comme un être maudit.

PLACE DE MENDIANT A VENDRE.—On trouve sous ce titre, dans un journal de Londres, l'avis suivant, qu'on ne peut guère prendre que pour un accès d'humour anglais:

Cette place, située dans un quartier de gens charitables produit à son propriétaire actuel 30 shillings par semaine, sans autre peine que d'attendre les secours journaliers des passants.

Le vendeur actuel prévient les acquéreurs que le bonheur lui ayant donné une face de prospérité, il n'a pu tirer de la pitié des passants des secours aussi nombreux qu'en tirerait un homme à face hâve et décharnée.

LA TÉLÉGRAPHIE ELECTRIQUE.—Tout le monde connaît maintenant les prodiges de la télégraphie électrique, et l'application qui en est faite aux Etats-Unis et en Angleterre.

Des bateliers ont retiré jeudi des eaux de la Seine les corps de deux malheureux jeunes gens, qui avaient voulu mettre fin à leurs jours par un même suicide.

—On nous écrit de Cholet, le 3 septembre: Hier 1er septembre, la chasse a été ouverte dans le département de Maine-et-Loire.

M. le marquis de Colbert de Maulevriers chassait hier avec son fils, son précepteur, un garde et un domestique.

M. le Marquis de Maulevriers, qui n'avait que cet enfant âgé de quinze à seize ans, avait vendu une partie de ses propriétés, et venait d'hériter par la mort de son beau-père, M. de Chabrian, d'une fortune de 80 à 100,000 fr. de rentes.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.—Le 15 juin, une vive affaire a eu lieu auprès de Sandilla entre les troupes anglaises et les Cafres.

EQUATEUR.—Cette république était, à la fin de juin, en proie à la plus épouvantable anarchie. Trois révolutions avaient éclaté à la fois dans les cités de Guayaquil, de Quito et Riobamba.

—La marine royale à vapeur d'Angleterre doit se composer, en 1847, de 167 bâtiments, savoir: 41 de la force de 20 à 100 chevaux; 26 de 100 à 200; 38 de 200 à 300; 20 de 300 à 400; 21 de 400 à 500; 14 de 500 à 600; 3 de 600 à 700; et 4 de 700 à 800 chevaux.

quelle a été la progression ascendante depuis 1830: En 1841, la marine militaire à vapeur de nos voisins était représentée par une force de 13,791 chevaux; en 1844, ils en avaient 26 634; en 1847, ils en avaient 43,128; c'est-à-dire, qu'en six années ils ont triplé leurs forces.

LES FANTAISIES DE LA REINE POMARÉ.— Le journal de Brest, l'Océan, donne de curieux renseignements sur la conduite de la reine Pomaré depuis son retour à Taïti, et sur le caractère et les habitudes de cette princesse.

La reine Pomaré est une femme de quarante ans environ; elle est grande et replète; elle a beaucoup d'esprit et de pénétration; son pouvoir sur ses sujets est absolu: c'est une excellente femme, mais elle aime à l'excès le champagne; quand elle en a vidé un grand verre, elle se tourne vers son mari avec le plus gracieux sourire.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES, ET FACSIMILÉS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

LA REVUE CANADIENNE. MONTREAL, 12 OCTOBRE, 1847. AGRICULTURE. C'est un sujet de vive satisfaction pour nous de voir l'intérêt que l'on prend aujourd'hui à la prospérité des différentes sociétés d'Agriculture établies en Canada.

Cette société, comme on sait, a obtenu un acte d'incorporation durant la dernière session du parlement provincial. Elle compte déjà à sa tête les premiers noms du pays, les hommes les plus distingués par la fortune et l'intelligence et il ne lui faut maintenant pour être vraiment utile que le concours de la population agricole, surtout l'aide et la coopération des personnes les plus influentes des campagnes.

une pratique plus moderne et par là même plus perfectionnée.

L'adresse combat avec avantage ces fausses idées répandues ici que notre situation et nos circonstances, les froids de nos hivers et les chaleurs de nos étés nous empêchent d'adopter des systèmes perfectionnés de culture en usage dans d'autres pays.

L'adresse appuie particulièrement sur les avantages que les cultivateurs peuvent retirer d'un journal et autres publications agricoles, qui les mettent au courant des améliorations, dans les différents modes de culture et dans l'économie rurale.

Nous applaudissons bien vivement le projet que forme notre société d'agriculture de publier un journal. Rien ne peut être plus avantageux et plus efficace, et nous ne doutons nullement qu'avec le haut et puissant patronage dont la société peut déjà disposer, un tel journal obtiendra bientôt une immense circulation.

Nous donnons plus bas les noms des officiers de la société d'agriculture, quoique nous les ayons déjà publiés une fois durant la dernière session. Nous publions aussi les détails des principaux objets qu'elle a en vue et les règlements et statuts de l'association.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA. Incorporée par acte du parlement. PATRON:—Son Excellence le gouverneur-général. PRÉSIDENT:—Major Campbell, St. Hilaire. VICE-PRÉSIDENTS:—L'hon. sir James Stuart, juge en chef, Québec—L'hon. Wm Morris, Montréal—L'hon. P. B. De Boucherville, Boucherville—L'hon. L. H. LaFontaine, M. P. P. Montréal—L'hon. A. N. Morin, M. P. P. Montréal—G. R. S. DeBeaujeu, écrivain, Côteau du Lac.

Premier objet.—Avancer l'intérêt, ou accroître les moyens de toutes les classes dont l'agriculture est l'occupation et la ressource, en améliorant l'état des terres cultivées généralement, par une meilleure méthode de dessèchement, par une culture plus judicieuse du sol, un meilleur mode d'engrais, pour quelque récolte que ce soit: en encourageant la culture des plantes nouvelles dont l'introduction peut être considérée comme avantageuse; en encourageant le choix et l'amélioration des bêtes à cornes et des moutons, et le soin de leur donner une bonne pâture, afin que le cultivateur en puisse retirer un profit certain et considérable, par viandes de boucherie, laine, lait, beurre et fromage: encourager les manufactures domestiques et les

inventions utiles applicables à l'agriculture et aux fins de l'économie rurale.

Second objet.—Etablir un musée d'agriculture, pour l'exposition et l'encouragement des instruments d'agriculture les plus nouveaux et les plus utiles à employer et la collection des graines ou semences, racines, herbes, etc., sur le plan de ceux qui sont établis dans plusieurs parties des îles britanniques.

Troisième objet.—Encourager l'établissement d'une ou plusieurs bibliothèques d'agriculture, afin de répandre des principes sains et des connaissances utiles sur tous les sujets liés à l'agriculture et à l'économie rurale, dans toutes les branches, par le moyen d'un journal à bas prix et judicieusement rédigé, et de publications périodiques.

Quatrième objet.—L'établissement d'un collège d'agriculture, pour l'éducation et l'instruction des classes agricoles, autant que les circonstances le permettraient, sur le modèle de ceux qui existent en Angleterre; et s'il n'était pas possible de parvenir à ce but immédiatement, de tâcher de procurer l'établissement d'une ou plusieurs écoles d'agriculture, avec des fermes modèles, y attachées, où les jeunes gens puissent être initiés dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et où l'on puisse faire des expériences, ou mettre à l'épreuve des modes nouveaux de dessèchement, d'engrais, de culture de récoltes diverses, de même que quant à l'éducation et à la nourriture des animaux de ferme, et à la conduite de la laiterie le tout sous une surveillance assez judicieuse pour que les établissements puissent, en toute probabilité, subsister à leurs propres dépenses.

Cinquième objet.—Maintenir une bonne intelligence avec toutes les sociétés d'agriculture de comtés, n'ayant toutes que le même but, le bien général, et offrir aux autres sociétés, et en recevoir réciproquement, toutes les suggestions ou tous les renseignements intéressants, propre à avancer l'objet que disent avoir en vue tous ceux qui ont quelque rapport avec les sociétés d'agriculture.

Sixième objet.—Obtenir des données ou connaissances statistiques correctes, relativement à l'agriculture du Bas-Canada, et aux individus qui s'y emploient; et généralement faire tout ce qui peut être entrepris légitimement et convenablement pour améliorer l'agriculture du Bas-Canada, et élever la position sociale des personnes dont elle fait l'occupation.

STATUTS ET RÉGLEMENS. 1. Que la société sera dirigée par un président, six vice-présidents, et un conseil de vingt-six membres. 2. Que les personnes qui souscriront pour la somme de cinq schellins, ou au-dessus, annuellement, seront membres de la société, et que les personnes qui souscriront pour deux livres et dix schellins seront membres à vie de la société. 3. Qu'une assemblée générale des membres de la société aura lieu à Montréal, chaque année, pendant la session du parlement, et qu'à cette assemblée annuelle, trente-trois membres seront élus d'entre les membres de la société pour servir comme officiers ou directeurs, pour l'année suivante; et qu'ils auront pleine autorité pour transiger toutes les affaires de la société. 4. Que les directeurs ainsi élus, choisiront parmi eux, à leur première réunion, ou aussitôt que possible, un président, six vice-présidents et un secrétaire. 5. Que les directeurs tiendront des assemblées tous les trois mois, ou plus souvent s'il est nécessaire; et qu'à ces assemblées, et à toute autre réunion de la société, le président, ou l'un des vice-présidents, présidera. Qu'aux assemblées trimestrielles, ou à une assemblée quelconque, pour la transaction des affaires de la société, neuf des directeurs, y compris le président, ou l'un des vice-présidents, devront être présents, pour former un quorum. 6. Que les directeurs auront plein pouvoir pour remplir toute vacance qui pourra exister, ou survenir, parmi les officiers ou les directeurs, dans l'intervalle de l'élection générale annuelle sus-mentionnée, en élisant, ou choisissant d'entre eux-mêmes, tel officier, ou tels officiers, et tel directeur ou tels directeurs d'entre les membres de la société. 7. Que les directeurs seront en tout temps pleinement autorisés à convoquer une assemblée générale spéciale des membres de la société par avis inséré dans quelque-une des gazettes publiées en langue anglaise, et dans quelque-une des gazettes publiées en langue française, tant à Montréal qu'à Québec, spécifiant les fins ou objets de telle assemblée; et le président, ou l'un des vice-présidents à chaque telle assemblée, à laquelle il faudra que membres soient présents pour être en nombre. 8. Que les directeurs pourront, de temps à autre, dresser ou rédiger tels règlements qu'ils croiront les plus propres à avancer les intérêts de la société et à promouvoir les fins pour lesquelles elle est établie, et soumettre les règlements ainsi dressés à une assemblée générale annuelle ou spéciale des membres de la société, par lesquels ces règlements pourront être approuvés, désapprouvés, ou amendés, à telle assemblée générale. 9. Qu'afin de former une communication ou correspondance avec chaque section et paroisse du Bas-Canada, les membres du clergé de toutes dénominations seront élus membres honoraires de la société, et seront respectueusement invités à coopérer avec elle à répandre l'instruction et les suggestions utiles parmi la population rurale, et à obtenir des données correctes sur l'état de l'agriculture, ses produits, etc. 10. Que les directeurs choisiront parmi eux trois membres pour agir comme comité de journal, et être chargés du soin de la correspondance de la société; comme aussi un éditeur, qui dirigera et surveillera la publication du journal de la société, et nulle matière pour le journal ne sera publiée avant d'avoir été approuvée par



le dit comité et tous les sujets politiques seront strictement exclus des colonnes du journal.

11. Que les directeurs choisissent d'entre leur nombre trois membres pour agir comme comité de finances.

12. Que ce sera une règle fondamentale de la société, qu'à aucune quelconque de ses assemblées, il ne sera discuté aucune question d'une tendance politique, ou qui aura rapport à aucun sujet à débattre, ou pendant, dans l'une ou l'autre des chambres de la législature provinciale.

13. Que le président sortira de sa charge annuellement, et ne pourra être réélu pour l'année immédiatement suivante.

14. Qu'aucune des règles générales de la société ne sera dorénavant rescindée, si ce n'est à une assemblée générale ou spéciale de la société, et alors seulement à la recommandation d'une réunion des directeurs, qui aura lieu au moins un mois avant la dite assemblée générale ou spéciale, et aura été annoncée par avis public aux membres de la société quinze jours d'avance.

15. Que chaque membre de la société d'agriculture du Bas-Canada soit invité à avancer les fins de son institution, par des écrits intéressants, ou par des lectures, ou des discours publics, sur l'économie rurale; et les personnes domiciliées en quelque endroit que ce soit de l'Amérique britannique, de la métropole ou des états voisins, qui auront, par leurs écrits ou leurs contributions, avancé les objets de cette société, pourront être proposés pour être membres honoraires, et pourront être élus tels par balloté, aux assemblées trimestrielles du conseil.

NOUVELLES DIVERSES.

Nouveaux établissements industriels.—Grâce à l'esprit d'entreprise de quelques citoyens distingués par leur fortune et leur intelligence, nous avons vu dans ces dernières années s'établir en Canada de nombreux ateliers et établissements industriels. Nous ne parlons pas de toutes les fabriques qui s'élèvent chaque jour dans nos villes à Montréal et à Québec.

Le dernier numéro des Mélanges Religieux nous apprend la mort de M. Hector Vecca, jeune et habile statuaire Italien, arrivé de Rome dans le mois de mai dernier, avec sa grandeur Mgr. de Montréal, décédé mercredi soir à l'hospice de St. Joseph, après 21 jours de grandes souffrances.

Exhibition d'Agriculture du Comté.—On ne doit pas oublier que c'est demain qu'à lieu l'exhibition d'animaux et d'objets agricoles pour le comté. Il faut s'y porter en masse.

Le Bazaar au profit des pauvres soutenus par les communautés de cette ville est ouvert aujourd'hui dans les magasins de J. Boulanger, écr.

Le froid commence à se faire sentir à Montréal depuis dimanche. Il a gelé la nuit dernière pour la première fois cette année.

Les journaux arrivés hier du Haut-Canada, contiennent les détails des funérailles du vénérable Evêque de Toronto. Jamais plus grand concours ne s'est rassemblé autour d'un corbillard. La corporation a assisté en corps aux funérailles, ainsi que les premiers citoyens de toutes les croyances et une foule innombrable de personnes de toutes les conditions.

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 3 au 9 octobre.

Table with columns for Males (Hommes), Females (Femmes), and Children (Enfants) for various diseases like Typhus, Cholera, etc.

Agés.—au-dessous de 1 an, 15; 1 à 2, 4; 2 à 5, 7; 5 à 10, 3; 10 à 20, 1; 20 à 30, 6; 30 à 40, 7; 40 à 50, 1; 50 à 60, 7; 60 à 70, 2; 70 à 80, 1; 80 à 90, 1.—Total 55.

Table with 2 columns: Gender (Hommes, Femmes, Enfants) and Count (358, 283, 105).

Le canal et le chemin de fer de Lachine.—C'est vendredi prochain que le canal de Lachine sera ouvert au commerce on dit qu'il y a beaucoup de bateaux chargés de bois à Lachine.

Municipalités.—Tableau de l'élection de conseillers pour le comté de Chambly:— St. Jean, MM. H. La Rocque et Jas. Bissett.

MEXIQUE.—Les derniers journaux des Etats-Unis nous apportent rien d'important du Mexique. D'après une lettre adressée au journal la Patria, l'archevêque de Mexico aurait imaginé de répandre le bruit que le général Scott voulait enlever et transporter à Washington, comme un trophée, l'image réversée de Notre-Dame-de-Guadalupe, la patronne du Mexique.

Le journal officiel nous annonce aussi que le président Polk, qui avait été gravement malade dans ces derniers temps, est désormais hors de danger, et a pu assister aux séances de son cabinet.

En cette ville, le 8 du courant, la dame de Wm. Sache écuyer, Avocat, a mis au monde une fille.

Mariages.— A St. Thomas, le 3, par Messire Beaubien, curé du lieu, M. Gabriel Tétu, à Dje. Lucie Fournier, tous deux de Saint-Thomas.

En cette ville, le 30, M. A. Clark, âgé de 49 ans, par suite du typhus, contracté à bord du Queen dont il était l'ingénieur.

Mardi, le 12 OCTOBRE et les deux jours suivants, aura lieu dans les magasins de Joseph Boulanger, écr. rue NOTRE-DAME, un BAZAR dont les bénéfices seront partagés entre trois communautés de cette ville.

BUREAU MÉDICAL PROVINCIAL.— La Première Assemblée des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens pour l'examen des candidats qui demandent une licence, aura lieu à Montréal, Mardi, le 26 Octobre courant, à ONZE heures A. M.

MERCREDI, le 27 Octobre courant, seront vendus pour chose des consignations, au magasin de M. A. F. SABINE, rue St. François Xavier:— 2000 coteils Cuir à Semelle, de St. Pie

VENTE FINALE DE CUIR.— POUR LA SAISON.— Mercredi, le 27 Octobre courant, seront vendus pour chose des consignations, au magasin de M. A. F. SABINE, rue St. François Xavier:— 2000 coteils Cuir à Semelle, de St. Pie

11 cet.

ENCOURAGEMENT L'ORIENT. Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS. Primes extraordinaires. 18 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

VENTE EN BALLOTS ET LOTS PAR CATALOGUE. LUNDI, le 11 Octobre prochain, et les jours suivants, au magasin de Mr JEAN BRUNEAU, un assortiment général de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Par John Leeming. ARTICLES EN FONTE DE ST. MAURICE ET DES TROIS-RIVIÈRES. VENDREDI, le 15 du courant, seront vendus, par Encan, aux magasins des Agents, Messrs. BRYSON & FERRIERS:— 250 Poèles doubles de 36 pouces A

LE RICHELIEU. À partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steam-boat RICHELIEU laissera le port de Montréal à TROIS heures P. M.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie. LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 1er MARS d'AVRIL.

DOMESTIQUE DEMANDÉE. ON a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—8 oct. 1847.

BAZAR. MARDI, le 12 OCTOBRE et les deux jours suivants, aura lieu dans les magasins de Joseph Boulanger, écr. rue NOTRE-DAME, un BAZAR dont les bénéfices seront partagés entre trois communautés de cette ville.

MARCHANDISES NOUVELLES, EN'SEIGNE DU CASTOR M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de FAITES, de draps, camisures, doekins, etc.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847. VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

PLACEMENTS POUR VOUS-MEMES! Faites une visite et jugez par vous-mêmes! 21 sept. 1847.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847. VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE. UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la levre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du sousigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande côte sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au sousigné à Terrebonne et il sera généreusement récompensé. PIERRE-MARIE LIMOGES. Terrebonne, 21 sept. 1847.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES. MADEMOISELLE GIRAUD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Église Molson, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victorie, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS. LE Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants: Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols

AQUEDUC DE MONTREAL. ARRÉRAGES POUR EAU. TOUTES personnes endettées envers l'AQUEDUC pour arrérages pour l'usage de l'Eau, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dette.

COMMIS DEMANDÉ. ON a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre.

BANQUE DU PEUPLE. LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiées que les NEUVIÈME et DIXIÈME VERSEMENTS de DIX pour CENT dits sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit: C'est-à-dire, Le 9e versement, où après le 1er Juillet prochain.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTREAL. L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Connelles, Beurres, Fromages, etc. 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal. L'exhibition commencera à 10 heures A. M.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER. Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hanches Faites.

M. I. PLAMONDON, a l'honneur d'offrir au public Canadien ses remerciements sincères pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'automne un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER et aussi de HARDÉS FAITES.

Table listing various goods and their prices, including items like '500 surtoiles d'Etouffes grises de', '300 do drap de Pilot gris', etc.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX RÉDUITES: 15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE, GRANDE RUE ST. JACQUES, A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUIHART.

Le sousigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bon marché, la grande et magnifique assortment de M. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il espère par la modération de ses prix...

COLLEGE JOLIETTE, C'est le BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des frères de St. Viateur.

1ère ANNÉE: Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. 2ème ANNÉE: Syntaxe des deux langues, Histoire du Canada, Géométrie et premiers notions d'Algèbre d'Arithmétique et de dessin linéaire.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

Le Sousigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, les copies de tous les livres nouveaux qui paraissent, et il reçoit de même par les steamers de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne.

MAISON PARKER SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patronner que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

AVIS. LES CENSITAIRES de l'Île de Montréal, de St. Sulpice et de la Lac des Deux Montagnes sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance de Viet. ch. XXX (8 juin 1810) pour le paiement des arriérés de LOTS ET VENTES étant expiré le 5 courant, les dits Lots et Ventes sont maintenant exigibles.

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, desirant s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales P. D.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MÉCANISME créés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpents, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

SEL.

EN MAGASIN et attendu: 1000 MINS de SEL de Liverpool, 1000 do de St. Pierre, 1000 do de SEL FIN.

MEUNIER & TONNELIER.

On a besoin à la distillerie de Lapspric, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

FERONNERIE.

Le Sousigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, l'Ina, Britannia, Montezuma, Chapman, Apia, Mirna, etc. etc.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE.

Le Sousigné a l'honneur d'inviter les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qui n'ont encore aujourd'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

EAU DE ST. LEON.

RECEMENT reçu et à vendre par le Sousigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Le Sousigné reçoit par les Vaisseaux Malacca, Calcutta, Alton, Ferronerie, Britannia, Canal de Lion, Apia, Mirna, John Bull, Flora, Marie, Grand Britain, Montezuma, Canabru et Ottawa, un assortiment Général en Soies, Cotonnages, Lainages, Toiles, etc., etc.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le sousigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux sulfureuses des SOURCES DE VARENNES.

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des sous-signés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in So., 33 vol.

ARRANGEMENTS POUR 1847-1848.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES.

FERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir:

Table showing departure and arrival times for the Richelieu steamship between Montreal and Chambly.

Agents: Sorel... J. MONDOR, St. Charles... J. L. HEBERT, Chambly... J. O. BUNKER.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE.

C. P. REPROTON, LIBRAIRE.

VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, près de l'Église PAROISSIALE. Il aura toujours en magasin, toutes sortes de Livres d'Écoles, de Prières, de Piétés, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordres et commissions de Libraire pour l'étranger.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Sousigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES MIAZMES.

LOUSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne peut pas résister sans cesse à l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles.

J. P. Leprohon, Avocat.

A ÉTABLI SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC.

Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT.

DR. MACDONNELL, Déménagé de la rue Craig.

Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valant 250 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de lère qualité, et restant d'accord 12 mois de mai—25 mai.

ESSENCE D'EPINETTE.

A VENDRE à bon marché, BENCH WORKMAN & Co. Rue St. Paul, au coin de la Douane.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Sousignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit permis de planter et de bâtir pour la construction un pont conformément aux exigences de l'acte qui leur a été octroyé. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de poste.

SPECULATION.

La plus belle spéculation qu'on se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de 220, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avenant estimé à 2400 qui ont été déjà refusés, on d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 133 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'Église Anglaise, jouxte le terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agréable, elle a été divisée en 200 lots propres à être par 200 souscripteurs à 220 chaque.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DORÉE.

Le sousigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux sulfureuses des SOURCES DE VARENNES.

A VENDRE OU A LOUER.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds magasin, hangar et jardin, etc.